



Cellule  
Communication

Anderlecht, le 21 juin 2018

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### La salle des fêtes qu'Anderlecht attendait

**C'est à Neerpede que la commune a décidé de bâtir sa nouvelle salle des fêtes et prévoit la construction future d'un complexe sportif attenant, à l'initiative du Bourgmestre d'Anderlecht Eric Tomas, de l'Echevine des Bâtiments communaux Fatiha El Ikdimi, avec le soutien du Collège échevinal. Le permis d'urbanisme a été accordé au printemps pour l'ensemble du complexe et le chantier de construction de la première phase est aujourd'hui sur le point de débiter.**

Cette nouvelle infrastructure a pour vocation de remplacer l'ancienne salle des fêtes de Neerpede - qui avait été cédée au RSCA lors de la construction de leur centre d'entraînement - et de répondre au besoin criant de salle de fêtes moderne dans notre commune.

*« Actuellement, depuis la destruction de la salle de Neerpede il y a une dizaine d'années, seule la salle Aurore située chaussée de Mons était capable d'accueillir des festivités d'importance, ce qui n'est pas suffisant pour une commune de la taille d'Anderlecht »,* explique Eric Tomas, Bourgmestre d'Anderlecht *« De plus, même si elle a bénéficié d'un rafraîchissement réussi en 2017, la salle Aurore affiche son âge et ne dispose pas de toutes les facilités d'une salle moderne. Une nouvelle salle des fêtes était donc absolument nécessaire »*. Le dossier pour la demande de permis d'urbanisme a été introduit en juillet 2014, il vient seulement d'être accordé au printemps 2018.

Le bâtiment comprendra deux fonctions : une salle des fêtes pour 500 personnes au rez-de-chaussée et des locaux pour des activités parascolaires à l'étage.

Les locaux de la salle des fêtes peuvent être divisés fonctionnellement en trois zones :

- Les locaux d'accueil avec vestiaires, sanitaires, dégagements avec deux loges et accès à l'ascenseur desservant le parking souterrain de 80 places.
- La salle proprement dite, d'une superficie utile de 600m<sup>2</sup> avec une scène de 100m<sup>2</sup>. Un espace bar adjacent en retrait de la salle permet le service sans gêner les activités de la salle principale. La salle et le bar sont en connexion directe avec une terrasse de 500 m<sup>2</sup>.
- Les locaux de services, avec accès direct à partir de la voirie, comprenant, une entrée de service, une cuisine, un bar avec réserve, un bureau, des sanitaires pour le personnel et une infirmerie.

Le projet a été dessiné par les bureaux d'architecture ARTEMA sc sprl & Atelier des Architectes Associés sprl et sera réalisé par les entreprises In Advance & BPC . **Le chantier devrait durer 450 jours ouvrables. Le montant total de ce chantier est estimé à 11.003.857,34 euros.**

Point de vue mobilité, l'accès vers cette nouvelle infrastructure se fera via la drève Olympique, dont l'accès via le ring sera rouvert ; un sens giratoire aura également pour objectif d'éviter la circulation via la zone verte de Neerpede, et un vaste parking souterrain est à disposition des visiteurs. L'accès en transport en commun se fait via le metro (Station Eddy Merckx)

Ce complexe, situé sur le talus jouxtant le stade Jesse Owens, accueillera également à terme une salle omnisports et – dans une phase ultérieure - un boulodrome couvert. Le permis d'urbanisme pour l'ensemble de ce complexe a été obtenu mais la réalisation se fera par phases successives. Ce complexe sportif sera composé d'une salle principale de 24 mètres sur 44 qui permettra de pratiquer le mini-foot, le basket, le volley, le badminton... Mais aussi deux salles secondaires d'environ 14 mètres sur 14 pour la pratique des arts martiaux, du ping-pong, de la danse... Des vestiaires seront évidemment prévus.

La salle de sports disposera de gradins d'une capacité d'environ 100 personnes et d'une cafeteria avec vue sur la grande salle et une terrasse extérieure surplombant la piste d'athlétisme.

---

*Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter  
Florence Colard, attachée de presse de la Commune d'Anderlecht,  
au 02 558 08 68 ou 0494 577 944.*